



CAHIER DES EXPOSANTS

L'Association des résidents de Champfleury (ARC) est heureuse de vous présenter le cahier des exposants, version 2018. Vous y trouverez toute l'information pertinente sur le Marché de Noël ainsi que la fiche de candidature.

Bonne lecture !

Un marché au cœur d'un quartier !

L'Association des résidents de Champfleury (ARC) est fière de présenter la 3^e édition du marché de Noël de Champfleury !

DESCRIPTION DE L'ARC

Situé au cœur de Sainte-Rose, le quartier Champfleury est un secteur résidentiel et très familial. Bénéficiant d'une vie de quartier animée grâce à ses espaces verts et ses nombreux événements, c'est un milieu des plus dynamiques. Au centre de cette animation se trouve l'Association des résidents de Champfleury. Créée en 1979, l'ARC a comme mission d'améliorer la qualité de vie par l'offre de services de loisirs et l'aménagement d'installations récréatives accessibles dans un environnement sécuritaire. Une des forces de l'ARC est l'organisation d'événements multiples et variés. Forte de ses 30 ans d'expérience dans ce domaine, elle compte à son actif, en outre, l'organisation d'une vente de garage annuelle regroupant 150 vendeurs/artisans et près de 2000 visiteurs, et ce depuis 20 ans.

PROGRAMMATION

Dans le cadre de cette troisième édition, le marché de Noël sera jumelé au dépouillement d'arbre de Noël annuel de l'association. Événement toujours attendu et apprécié des citoyens, celui-ci bénéficie d'une programmation des plus divertissantes pour tous ! Un père Noël et des activités destinées aux enfants seront offerts aux participants, et ce gratuitement.

L'événement se déroulera à l'intérieur du centre communautaire Champfleury, au 2585 boulevard des Oiseaux. Les visiteurs seront attendus le 1er décembre de 10h00 à 17h00 et le 2 décembre de 10h00 à 16h00.

Une campagne promotionnelle sera mise en place à l'aide de tous les outils que possède l'ARC. Regroupant plus 4000 membres, l'Association des résidents de Champfleury possède un bassin enviable de visiteurs potentiels.

Soyez des nôtres afin de faire de cet événement un incontournable du temps des Fêtes ! Pour plus d'informations, consultez le guide de l'artisan en pièce jointe. N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Association des résidents de Champfleury
2585 boulevard des Oiseaux
Laval (Québec) H7L 4M4
450 963-0676
www.champfleury.qc.ca

1- PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des exposants sera effectuée par un comité bénévole de l'Association des résidents de Champfleury.

Le comité de sélection s'assurera de la diversité et de la qualité des marchands présents, afin d'offrir une expérience optimale à tous les visiteurs, selon les critères suivants :

1. Priorisation de l'achat local, selon l'ordre suivant : Champfleury/ Sainte-Rose/ Laval/ autres villes du Québec
2. Diversité — **un maximum de 42 places est disponible.** Le nombre d'artisans par catégorie sera donc limité.
 - Gourmand
 - Enfants et bébés
 - Bijoux
 - Produits de Noël
 - Jouets
 - Textiles et couture
 - Produits naturels et écologiques
 - Arts
 - Autres
3. Échelle des prix — l'ARC désire une vaste fourchette de prix afin de convenir aux budgets de tous les visiteurs.
4. Photos des produits — afin d'aider le comité de sélection à évaluer les diverses candidatures, nous demandons d'inclure obligatoirement avec le formulaire d'inscription des photos de vos produits ou le lien vers un site Internet permettant de les voir. De plus, si vous vendez plusieurs produits, vous devez indiquer le pourcentage que représente chacun d'eux.

Les candidatures doivent être reçues **au plus tard le 31 juillet.**

Les marchands qui seront sélectionnés seront contactés par téléphone au plus tard le 14 août 2017. Tous les autres recevront un message courriel. Prenez note que le comité de sélection n'est pas tenu de justifier ses décisions.

Pour être considéré, votre dossier doit comporter tous les items suivants :

- * Formulaire d'inscription complété
- * Description de vos produits avec la liste des prix
- * Les photos de vos produits ou le lien vers un site Internet permettant de les voir.

Vous devez nous acheminer votre dossier de candidature :

Par la poste :

Association des résidents de Champfleury
2585 boulevard des Oiseaux
Laval (Québec) H7L 4M4

ou

Par courriel :
info@champfleury.qc.ca

2- INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE MARCHÉ

2.1- Horaire du Marché de Noël de Champfleury 2018

Samedi 1^{er} décembre 2018 : 10 h – 17 h

Dimanche 2 décembre 2018 : 10 h – 16 h

En plus des artisans présents sur place, un dépouillement d'arbre de Noël ainsi qu'une programmation pour les enfants seront offerts gratuitement aux visiteurs.

2.2- Kiosque

Chaque exposant aura un kiosque de 8' X 6', dans lequel l'ARC fournit :

- * Une table 6' X 2' 6''
- * Deux chaises

Vous pouvez aussi utiliser votre mobilier personnel à condition qu'il ne dépasse pas de l'espace alloué. Vous devez aussi prévoir pour vous une entrée et une sortie.

2.3- Montage et démontage

Les artisans seront divisés en deux groupes pour le montage des kiosques. Vous devez nous indiquer votre préférence sur le formulaire de candidature, mais n'êtes pas assurés d'obtenir ce choix. Vous en serez informé quelques semaines avant le marché, lors de l'envoi de toutes les informations sur l'événement.

Le marché de Noël a lieu à l'intérieur. Tout le matériel et la marchandise laissé sur place seront sous clé avec un surveillant sur place en dehors des heures d'ouverture du marché.

2.3.1- Horaire du montage :

- * Vendredi 30 novembre entre 18h00 et 21h00
 - * Samedi 1^{er} décembre entre 7h00 et 9h00
- *Tous les kiosques doivent être prêts pour 9h00 le samedi 1^{er} décembre.*
- * Les dates et heures du montage sont sujettes à changement. Les exposants seront contactés dans un tel cas.*

2.3.2- Horaire du démontage

Aucun démontage ne sera accepté avant l'heure de fermeture du marché, soit 16h.

2.4- Électricité

Si vous désirez de l'électricité, SVP en précisez les détails sur votre formulaire. Des frais de 50\$ sont applicables si vous désirez avoir de l'électricité à votre kiosque pour les 2 journées.

3— FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription seront demandés une fois que les exposants retenus auront été contactés. Les modes de paiement acceptés sont :

- * Chèque (poste et sur place)
- * Visa (téléphone et sur place)
- * MasterCard (téléphone et sur place)
- * Argent comptant (sur place seulement)

Lorsque vous confirmez votre présence avec nous, vous vous engagez à être présent pour toute la durée du marché. Vous devez aussi vous assurer d'avoir assez de produits pour répondre à la demande tout au long du marché.

Frais d'inscription :

- * Tarif artisans : 100,00 \$ taxes incluses pour les deux jours
- * Tarif commerces : 100,00\$ taxes incluses pour les deux jours
- * Tarif pour OBNL : 50.00\$ taxes incluses pour les deux jours, avec preuve de statut (lettres patentes, NEQ)

En cas d'annulation de votre part, **avant le 1^{er} septembre 2018**, les frais d'inscriptions sont remboursables à 90%. Après cette date, il n'y a pas de remboursement.

4- PROMOTION DU MARCHÉ DE NOËL

L'Association des résidents de Champfleury utilise plusieurs moyens de promotion afin de diffuser ses activités :

- * Journal À vol d'oiseau, diffusé par courriel et infolettre à 3000 exemplaires;
- * Annonces et programmation, diffusées par Postes Canada à 20 000 exemplaires;
- * Site Internet, 5 000 visites par mois + page dédiée au Marché de Noël
- * Page Facebook, 1650 mentions J'aime
- * Annonces dans le Courrier Laval;
- * 4000 membres

5- RÈGLES À SUIVRE

- * Le Marché de Noël de Champfleury se veut une vitrine pour les artisans, artistes, commerçants et organismes locaux, en leur permettant de rejoindre directement leur clientèle actuelle et potentielle.
- * L'ARC est un OBNL et les profits générés par le marché serviront au financement des activités gratuites offertes à la population.
- * Tous les artisans présents ne doivent vendre que les produits indiqués sur leur fiche de candidature. Les organisateurs se réservent le droit de vous demander de retirer tous les autres produits.
- * En confirmant votre place, vous vous engagez à avoir une personne présente à votre kiosque pour toute la durée du marché.
- * Il est important que vous respectiez le périmètre du site qui vous est alloué. Le plan du site demeure un outil de travail et des changements peuvent être effectués par les organisateurs.
- * Vous devez vous assurer de la qualité de la présentation à votre kiosque. C'est votre responsabilité de fournir vos nappes et décorations et de vous assurer de la propreté de votre emplacement. Plus votre kiosque sera propre et attirant, plus il le sera pour les visiteurs. Le thème privilégié est bien sûr Noël. Veuillez noter que la salle aura un éclairage de scène et non celui régulier du gymnase. Nous vous invitons à en tenir compte si vous désirez apporter des lumières additionnelles.
- * Vous devez éviter toute publicité visuelle ou sonore pouvant être dérangeante pour les kiosques voisins.
- * Vous pouvez laisser un surplus de marchandise dans vos voitures, si nécessaire, mais il n'y a pas de place à l'intérieur du marché pour de l'entreposage.

- * En tant qu'exposant, vous dégagez l'ARC de toutes responsabilités civiles et accidentelles découlant du Marché de Noël, y compris le vol ou la perte de marchandise. De plus, vous attestez que votre marchandise répond aux normes de sécurité en vigueur pour le produit vendu.
- * Si vous vendez des produits alimentaires, vous devez obligatoirement fournir une liste des ingrédients de chacun dans le but d'éviter des problèmes liés aux allergies. Il est aussi fortement conseillé d'indiquer aux visiteurs la présence possible d'allergènes si vous avez des dégustations.
- * Comme exposant, vous vous engagez à respecter les règles de l'ARC, qui visent à favoriser le bon déroulement de l'événement et la sécurité de tous. Toute personne qui refusera de collaborer sera expulsée et se verra refuser la possibilité d'être présente lors des éditions futures du Marché.